

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 2 juin 2026 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPÉEN –
1 promenade Jean Rostand – hall A – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **DRANCY (93700)**
Résidence LA FAVORITE - 1 à 19 rue Edouard Liévin

Au 16 rue Edouard Liévin

LOT N°307 : APPARTEMENT, au 1er étage droite de l'escalier 16, comprenant entrée, séjour, 2 chambres, cuisine, salle d'eau et WC

OCCUPE

LOT N°317 : CAVE

A la requête du Syndicat des copropriétaires de la résidence LA FAVORITE, 1 à 19 rue Edouard Liévin 93700 Drancy, représenté par son syndic en exercice, la société FONCIA CHADEFAX LECOQ, ayant son siège social 13 rue du Docteur Pesqué, ayant pour Avocats, la SCP DROUX - BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 25.000 €
(VINGT CINQ MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 22 avril 2026. Signé la SCP DROUX - BAQUET, Avocats

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À la SCP **DROUX - BAQUET**, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, TEL. **01.48.47.43.47**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. (N° RG 25/10551)

▶ Sur INTERNET : les pièces seront consultables sur www.avoventes.fr ; www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **vendredi 22 mai 2026 de 11h15 à 12h15**